



Conseil d'Administration
Séance du 10 mars 2021

O R D R E D U J O U R

07h45 Accueil des administrateurs (petit-déjeuner prévu sur place)

08h00 Ouverture de séance par le Commissaire du Gouvernement et le Directeur du PAG

1. Election du président et des vice-présidents du Conseil d'Administration
2. Approbation du règlement intérieur du Conseil d'Administration
3. Désignation des membres du Bureau du Conseil d'Administration
4. Approbation du compte financier de l'exercice 2020
5. Approbation du budget rectificatif 1 de l'exercice 2021
6. Délégation au directeur l'autorisant à effectuer le transfert de crédits non utilisés de l'enveloppe Personnel vers les autres enveloppes de dépense (fonctionnement, intervention et investissement)
7. Présentation des actions financées sur le Plan de Relance et délégation au directeur pour signer la convention à ce titre entre le Parc amazonien et le Ministère de la Transition Ecologique
8. Subvention à l'Amicale du personnel du Parc amazonien de Guyane
9. Délibération pour l'indemnité 2021 du Président du Conseil d'Administration
10. Orpaillage illégal sur les territoires concernés par le PAG : compte rendu du dernier survol de janvier 2021 (point d'information)
11. Présentation de la charte et de son évaluation à mi-parcours (point d'information)
12. Démarche d'audit organisationnel (point d'information)

17h00 Fin de la séance

NB : un déjeuner est prévu à 12h30, avant une reprise des travaux à 14h